



Se former en santé & sécurité au travail

Edition 2021

 **l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION :

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Hauts-de-France

Carsat Hauts-de-France : **Assurer** la retraite et **Protéger** la santé

La Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (Carsat) Hauts-de-France est un organisme de Sécurité sociale, en charge de trois grandes missions :

- la **préparation** et le **paiement** de la retraite des salariés du régime général ;
- la **prévention** et la **tarification** des risques professionnels ;
- l'**aide** et l'**accompagnement** des assurés en difficulté.

À ce titre, elle est l'interlocuteur privilégié des salariés et des entreprises tout au long de la vie professionnelle et au moment de la retraite.

Elle contribue, au sein de l'Institution Prévention de la Sécurité Sociale (réseau prévention Assurance Maladie - Risques professionnels / INRS), à la prévention des risques professionnels dans les entreprises par divers moyens, dont la formation continue des salariés.

Notre offre de formation s'adresse aux acteurs et contributeurs de la mise en œuvre de la politique de prévention des risques de votre entreprise, au plus près des situations de travail : dirigeants, salariés, membres des instances représentatives du personnel, animateurs santé sécurité, tuteurs,...

Certaines de ces formations peuvent être en partie financées par la Carsat Hauts-de-France (nous consulter).



Pour retrouver notre offre de formation*,
le détail des programmes ainsi que les modalités d'inscription :

www.carsat-hdf.fr

rubrique Entreprises / Risques professionnels / Offre de formation

Pour toute question concernant notre offre de formation :

formation.grp@carsat-nordpicardie.fr

(*Offre susceptible d'évoluer en fonction de la demande)

Comment lire notre catalogue ?

1 Organismes formateurs

Formations *gratuites** dispensées par la Carsat Hauts-de-France

Dispensées par les préventeurs de la Carsat Hauts-de-France, ces formations privilégient les mises en pratique directes des acquis et les retours d'expérience.

Formations dispensées par l'INRS

L'Institut National de Recherche et de Sécurité propose des formations qui se déroulent soit en ligne, soit en présentiel (Paris, Nancy,...).

Formations dispensées par des organismes de formation habilités

La liste de ces organismes est disponible soit sur le site www.inrs.fr, soit en nous contactant : formation.grp@carsat-nordpicardie.fr

2 Publics visés

D Dirigeants d'entreprises ou leurs représentants

A animateurs de la démarche, Salariés Désignés Compétents (SDC)

S Salariés, acteurs de la démarche

ff Formations réservées aux formateurs (en organisme ou en entreprise)

3 Prérequis

Prérequis « Compétences de base en prévention » obligatoire ou fortement recommandé pour les formations identifiées par cette légende.

* Sans coûts pédagogiques pour les établissements relevant du régime général

Les fondamentaux en Santé et Sécurité au Travail : parcours vers la prévention

Salarié Désigné Compétent (SDC)

Assurer sa mission de salarié désigné compétent en Santé & Sécurité au Travail (3j non consécutifs)



Pour faire monter en compétences votre animateur de la démarche de prévention :

Ces deux formations constituent un prérequis obligatoire à certaines formations que vous retrouverez dans ce catalogue

Obtenir des compétences de base en prévention (1j présentiel)



OU

Acquérir des bases en prévention des risques professionnels (auto-formation en ligne) (8h)



Prérequis :
Compétences de Base en Prévention

Analyse d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle (2j+1j)



Prérequis :
Compétences de Base en Prévention

Analyser une situation de travail (pour évaluer les risques) (2j+1j)



Prérequis :
Compétences de Base en Prévention

Évaluer les risques professionnels (pour construire et améliorer son Document Unique) (3j non consécutifs)



- D** Dirigeants d'entreprises
- A** Animateurs de la démarche
- S** Salariés, acteurs de la démarche
- ff** Formations réservées aux formateurs

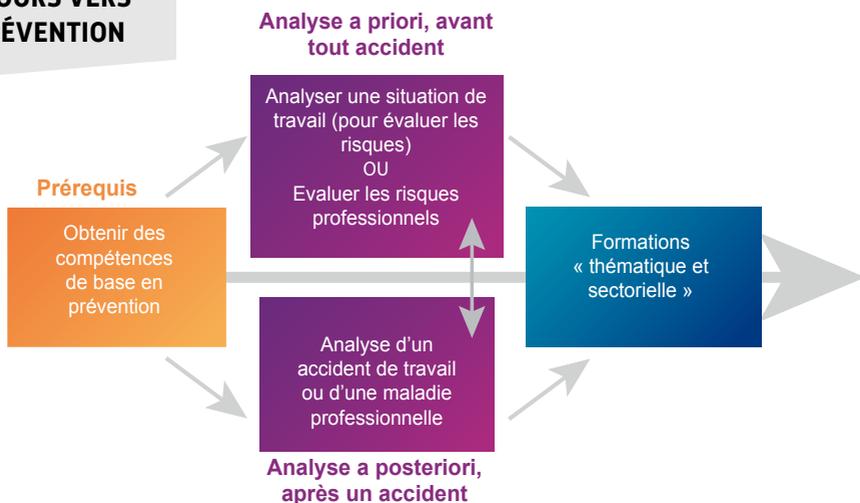
 Formation dispensée par la Carsat Hauts-de-France (sans coût pédagogique)

 Formation dispensée par l'INRS

 Formation dispensée par un organisme habilité Carsat Hauts-de-France / INRS (liste disponible sur www.inrs.fr, avec prise en charge d'une partie du coût possible sous réserve d'éligibilité)

Les fondamentaux en Santé et Sécurité au Travail : parcours vers la prévention

PARCOURS VERS LA PRÉVENTION



Les fondamentaux en Santé et Sécurité au Travail



S'engager dans une démarche de prévention des risques professionnels
(auto formation en ligne, environ 1h30)



Mobiliser les encadrants à la démarche de prévention des risques professionnels (2j+1j)



Acquérir les compétences en prévention des risques professionnels dans sa fonction de tuteur (1j)



Devenir Sauveteur Secouriste du Travail (SST) (14h)



Si vous souhaitez devenir formateur ou enrichir vos compétences en formation, prenez contact avec notre service formation :
formation.grp@carsat-nordpicardie.fr



D Dirigeants d'entreprises

A Animateurs de la démarche

S Salariés, acteurs de la démarche

ff Formations réservées aux formateurs

 Formation dispensée par la Carsat Hauts-de-France (sans coût pédagogique)

 Formation dispensée par l'INRS

 Formation dispensée par un organisme habilité Carsat Hauts-de-France / INRS
(liste disponible sur www.inrs.fr, avec prise en charge d'une partie du coût possible sous réserve d'éligibilité)

La montée en compétence de votre entreprise se décompose en 3 modules ciblant des publics complémentaires.

Nous proposons un parcours générique ou des formations adaptées à votre secteur d'activité.

	Formations tous secteurs d'activité	OU Formations sectorielles, secteur sanitaire et médico-social, aide à domicile, propreté, transport.
D Dirigeant ou son délégataire	Initier, piloter et manager son projet de prévention des TMS - S'engager dans une démarche de prévention des TMS	Développer et manager la prévention des risques dans son secteur
A Animateur de la démarche	Devenir personne ressource du projet de prévention des TMS - Devenir chargé de prévention des TMS de l'établissement (Effectif -150 salariés)	Devenir animateur prévention
S Salariés acteurs de la démarche	Acteur Prap IBC ou Prap 2S	Devenir acteur prévention ou acteur Prap

Initier, piloter et manager son projet de prévention des TMS (1j)



S'engager dans une démarche de prévention des TMS
(auto formation en ligne, environ 2h)



Devenir personne ressource du projet de prévention des TMS de l'établissement (2j + 2j + 1j + 2 demi-journées d'accompagnement dans l'entreprise)



Devenir chargé de prévention des TMS de l'établissement (2j + 1j + 2 demi-journées d'accompagnement dans l'entreprise Effectif -150 salariés)



- D** Dirigeants d'entreprises
- A** Animateurs de la démarche
- S** Salariés, acteurs de la démarche
- ff** Formations réservées aux formateurs

- Formation dispensée par la Carsat Hauts-de-France (sans coût pédagogique)
- Formation dispensée par l'INRS
- Formation dispensée par un organisme habilité Carsat Hauts-de-France / INRS (liste disponible sur www.inrs.fr, avec prise en charge d'une partie du coût possible sous réserve d'éligibilité)

Offre thématique et sectorielle

intégrant la prévention des TMS



Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP)

Industrie, BTP, Commerce (IBC)

Devenir acteur PRAP - Industrie, BTP, Commerce et activités de bureau (IBC) (2j)



Sanitaire et Social (2S)

Devenir acteur PRAP - Sanitaire et Social (3j)



Si vous souhaitez devenir formateur ou enrichir vos compétences en formation, prenez contact avec notre service formation : formation.grp@carsat-nordpicardie.fr



Offre thématique et sectorielle

intégrant la prévention des TMS

Secteur sanitaire et médico-social



Hébergement et accueil
des personnes âgées

Développer et manager la prévention des risques dans un établissement d'accueil et d'hébergement de personnes âgées, un hôpital ou une clinique (1j et 1/2j en établissement)



Prérequis :
Compétences de Base
en Prévention

Devenir Animateur Prévention dans un établissement d'accueil et d'hébergement de personnes âgées, un hôpital ou une clinique (4j+2j et 2j dans la structure)



Devenir acteur PRAP - Sanitaire et Social (3j)



Aide et soin à domicile



Aide et soin
à domicile

Développer et manager la prévention des risques dans sa structure d'aide et de soin à domicile (1j et 1/2j en établissement)



Prérequis :
Compétences de Base
en Prévention

Devenir Animateur Prévention dans le secteur de l'Aide et du Soins à Domicile (AP ASD) (2j+1j)



Devenir Acteur Prévention Secours du secteur de l'Aide et du Soins à Domicile (APS ASD) (3j modulables)





Transport routier et logistique

Développer et manager la prévention des risques dans une entreprise du secteur du transport routier

(1j et 1/2j en entreprise)



Prérequis :
Compétences de Base
en Prévention

Devenir animateur prévention du secteur du transport routier (4j+2j et 2j dans l'entreprise)



Devenir acteur prévention secours du secteur du transport routier voyageurs ou marchandises (3j modulables)



Offre thématique et sectorielle

Risque routier professionnel

Sensibilisation à la prévention du risque routier
(auto sensibilisation en ligne, environ 30 mn)



Risques Psychosociaux (RPS)

Prérequis :
Compétences de Base en Prévention

S'initier à la prévention des violences externes
(1j+1j+1j)



Préalable conseillé :
Compétences de Base en Prévention

S'initier à la prévention des risques psychosociaux (2j)



Prérequis :
Compétences de Base en Prévention

Participer à une démarche de prévention des risques psychosociaux (3j)



- D** Dirigeants d'entreprises
- A** Animateurs de la démarche
- S** Salariés, acteurs de la démarche
- ff** Formations réservées aux formateurs

Formation dispensée par la Carsat Hauts-de-France (sans coût pédagogique)

Formation dispensée par l'INRS

Formation dispensée par un organisme habilité Carsat Hauts-de-France / INRS (liste disponible sur www.inrs.fr, avec prise en charge d'une partie du coût possible sous réserve d'éligibilité)

Offre thématique et sectorielle



Prévention des risques chimiques

Évaluer le risque chimique avec l'outil SEIRICH - niveau 1 (1j)



Compléter son expertise de l'évaluation du risque chimique :
maîtriser l'outil SEIRICH - niveaux 2 et 3 (1j+1j)



Prévention des risques physiques

Évaluer et prévenir les risques liés au bruit (1j)



Évaluer et prévenir les risques liés aux vibrations (1j)



Évaluer et prévenir les risques liés aux rayonnements
électromagnétiques (1j)



D Dirigeants d'entreprises

A animateurs de la démarche

S Salariés, acteurs de la démarche

ff Formations réservées aux
formateurs

 Formation dispensée par la Carsat Hauts-de-France (sans coût pédagogique)

 Formation dispensée par l'INRS

 Formation dispensée par un organisme habilité Carsat Hauts-de-France / INRS
(liste disponible sur www.inrs.fr, avec prise en charge d'une partie du coût possible sous réserve d'éligibilité)

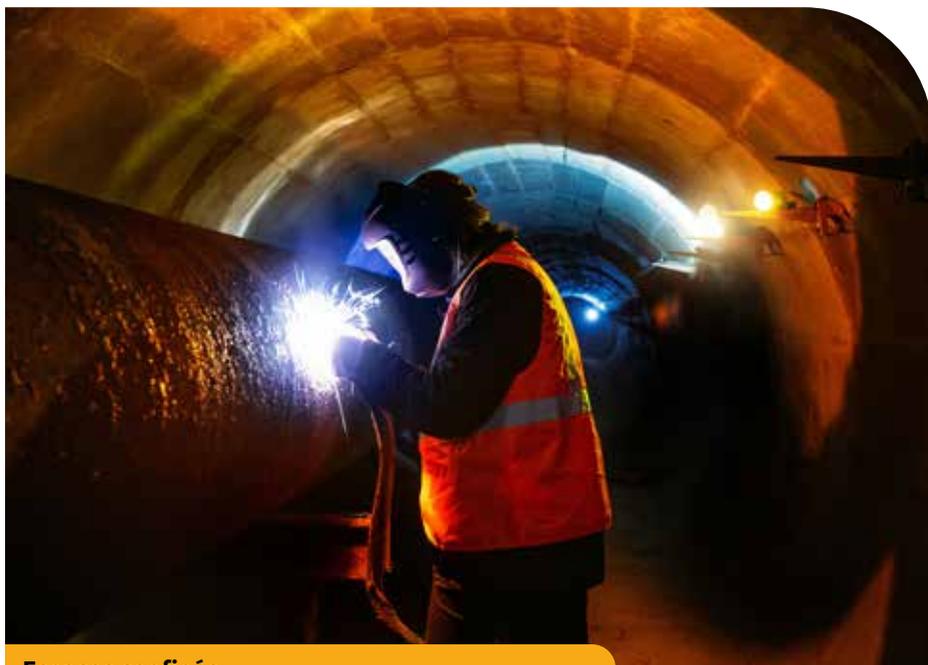
Offre thématique et sectorielle

Intervention des entreprises extérieures

Mettre en œuvre un plan de prévention - niveau 1 (1j)



Rendre opérationnel votre plan de prévention - niveau 2 (1j)



Espaces confinés

Obtenir la certification CATEC (Certificat d'Aptitude à Travailler en Espaces Confinés) Surveillant et/ou Intervenant (1j)



Offre thématique et sectorielle



Amiante

Amiante : prévention et responsabilité des donneurs d'ordres (1j)



Se former à la prévention du risque amiante sous-section 4 en tant qu'encadrant technique (5j modulables)



Se former à la prévention du risque amiante sous-section 4 en tant qu'encadrant de chantier (5j modulables)



Se former à la prévention du risque amiante sous-section 4 en tant qu'opérateur de chantier (2j)



Se former à la prévention du risque amiante sous-section 4 en tant que salarié cumulant les fonctions (5j modulables)



Offre thématique et sectorielle

Bâtiment et Travaux Publics (BTP)

Les exigences fondamentales de prévention pour les maîtres d'ouvrage, assistants ou délégataires du BTP (1j)



Equipements de travail

Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied (recommandation R408, monteur utilisateur) (3j)



①

Utiliser des échafaudages de pied (recommandation R408, utilisateur) (0,5j)



Utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied (recommandation R408, utilisateur vérificateur journalier suivant l'arrêté du 21/12/2004) (1j)



Vérifier, réceptionner et réaliser la maintenance des échafaudages de pied (recommandation R408, vérificateur interne suivant l'arrêté du 21/12/2004) (2j)



②

Monter, vérifier et utiliser des échafaudages roulants (recommandation R457, monteur utilisateur vérificateur interne) (2j)



③

Déployer les formations « Echafaudages » R408 et/ou R457 de l'Assurance Maladie - Risques professionnels / INRS (1j)



Les formations ① et ② et ① et ③ peuvent être regroupées dans des sessions adaptées (4 jours au lieu de 3 + 2 jours). Voir sur le site internet de la Carsat.

- Dirigeants d'entreprises
- Animateurs de la démarche
- Salariés, acteurs de la démarche
- Formations réservées aux formateurs

Formation dispensée par la Carsat Hauts-de-France (sans coût pédagogique)

Formation dispensée par l'INRS

Formation dispensée par un organisme habilité Carsat Hauts-de-France / INRS (liste disponible sur www.inrs.fr, avec prise en charge d'une partie du coût possible sous réserve d'éligibilité)

Retrouvez l'actualité santé travail,
nos programmes, des dossiers,
notre offre de service... sur

Pour retrouver notre offre de formation,
le détail des programmes ainsi que les modalités d'inscription :

www.carsat-hdf.fr

rubrique Entreprises / Risques professionnels / Offre de formation

Pour toute question concernant notre offre de formation :

formation.grp@carsat-nordpicardie.fr

 **l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION :

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Hauts-de-France